

Zoom

Le budget 2019



LE BUDGET 2019 A ÉTÉ VOTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2019. IL S'INSCRIT DANS LE RESPECT DES GRANDES PRIORITÉS DU MANDAT :

l'amélioration du cadre de vie et la structuration de la ville, la sécurité, l'éducation, le développement de la relation aux usagers, les services de proximité (culture, sports...), la vie sociale, la solidarité et la poursuite d'un programme d'entretien durable du patrimoine communal.

Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Ce budget est responsable car, comme chaque année, les prévisions budgétaires sont établies avec rigueur. Les efforts seront poursuivis grâce à la maîtrise de la masse salariale et à la gestion optimisée des achats et de la dette.

Ce budget est prudent face aux évolutions fiscales, comme la disparition progressive de la taxe d'habitation et l'annonce d'une réforme globale sur la fiscalité à l'horizon 2020.

→ Lire la suite page 2

Edito du Maire

Chères Aixois, chers Aixois,

La première tranche des travaux de requalification urbaine s'est donc achevée comme prévu le 29 avril dernier, avec l'ouverture du parking de la Mairie. Les entreprises ont mis les bouchées doubles pour que tout soit prêt à temps... il ne restera plus qu'à réaliser les plantations à l'automne ! Ce nouvel espace portera le nom d'esplanade Alexandre PICHENAUD (voir Brève en page 2).

Cette ouverture a coïncidé avec le changement d'entrée principale pour l'école élémentaire. A priori, parents et enseignants se sont approprié ce nouveau fonctionnement sans difficulté. Nous allons prochainement recouvrir cette entrée par un préau pour faciliter l'attente par mauvais temps...

L'année scolaire n'est pas encore finie que nous préparons d'ores et déjà la rentrée de septembre ! Afin que nous puissions anticiper celle-ci dans les meilleures conditions,

pensez à inscrire votre (vos) enfant(s) si vous ne l'avez pas encore fait.

Certains d'entre vous se sont étonnés que nous commençons l'aménagement du parking Mendès France avant que celui de la Mairie ne soit terminé. Je suis pleinement conscient des désagréments occasionnés, mais nous n'avions guère le choix car il devait être prêt pour l'ouverture de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, prévue en septembre.

Ce numéro de l'AIXE presse vous présente les grandes masses du budget 2019, mais aussi les rendez-vous incontournables de cette fin de printemps et du début de l'été : Fête foraine, journée citoyenne, FESTHEA, Fête des écoles, Fête de la musique, Fête des Grèves (et son traditionnel feu d'artifice)... A bientôt sur l'une ou l'autre de ces manifestations.

Le Maire, René ARNAUD

p2

Zoom
Le Budget 2019

p3

Actus citoyennes
Programme de la Journée
Citoyenne

p4

Les travaux prévisionnels
Réfection des sols intérieurs
à l'école maternelle

Ainsi, le Budget 2019 s'organise autour :

- De la modération de la politique fiscale avec **des taux de fiscalité directe locale toujours inchangés.**
- De la maîtrise des dépenses de fonctionnement. **Avec une hausse modérée de +1,73 %** par rapport à 2018
- D'une préservation de la **capacité d'autofinancement d'un haut niveau** qui permet ainsi de limiter à **seulement 14,37 % le taux de financement par emprunt** du programme d'investissement.
- De la poursuite d'un **investissement dynamique à 5 970 000 €**

Tous budgets confondus, le montant des dépenses réelles budgétées et affectées aux politiques publiques (hors opérations financières pour 908 700 €) s'élèvera à 13,2 millions d'€ en 2019, dont 7,3 millions d'€ pour les dépenses de fonctionnement (prestations de services et dépenses liées aux services externalisés, dépenses d'énergie et de fluides, frais de personnel, subventions versées à différents organismes...) et 5,9 millions d'€ pour les dépenses d'équipements.

ZOOM sur les investissements et les projets clés pour 2019 :

🏠 LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION URBAINE DU SECTEUR MAIRIE / PLACE RENÉ GILLET : 2 310 412 €

🎓 L'ÉDUCATION : 418 700 €
(travaux et équipements pour les 2 écoles)

🏆 LE SPORT ET LES LOISIRS : 857 700 €
(construction d'une halle sports et loisirs, fin des travaux d'extension du parking des stades d'Arliquet, étude pré opérationnelle pour le développement des sports de loisirs sur le secteur des Roches Bleues, projet de rénovation du gymnase S. Chazelas, camping municipal et création d'une aire de fitness au parc des Roches Bleues)

📖 LA CULTURE : 552 000 €
(aménagement d'une nouvelle bibliothèque, travaux au Centre Culturel Jacques Prévert, travaux à l'école de musique et acquisition d'instruments)

♥ LA VIE SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ : 95 000 €

(travaux de création du Pôle Solidarité)

🚒 LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : 161 200 €

(vidéo protection, radar mobile, équipements de sécurité sur les voies communales et sécurisation de la tour Jeanne d'Albret)

€ L'ÉCONOMIE : 30 000 €

(étude pour la construction d'une halle commerciale)

🔧 LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DURABLE DU PATRIMOINE, L'AD'AP ET LES ACQUISITIONS : 1 087 000 €

⊕ LES AFFAIRES GÉNÉRALES : 388 000 €

(matériel roulant, informatique, logiciels, petit matériel, mobilier et autres...)

OUVERTURE DU CAMPING MUNICIPAL DEPUIS LE 1^{ER} MAI

Le 1^{er} mai, le camping municipal a ouvert ses portes aux touristes ! Depuis 2018, la gestion estivale du camping (mai, juin, juillet, août et septembre) est confiée à la Société FRERY. En dehors de ces périodes, les services de la Mairie prennent le relais. Vacanciers mais aussi Aixois, venez profiter des animations qui seront proposées tout au long de l'été !

BRUITS DE VOISINAGE

Avec le retour des beaux jours, un petit rappel des mesures réglementaires en vigueur (Arrêté du maire N° 6 /2018 en date du 4 mai 2018) peut être pertinent ! Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer des nuisances sonores portant atteinte à la tranquillité du voisinage, tels que les pompes d'arrosage, tondeuses à gazon, motoculteurs, débroussailluses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies... **sont limités aux horaires suivants les week-ends et jours fériés :**

le samedi : 9h-12h et 15h-19h

le dimanche et jours fériés : 10h-12h

HOMMAGE À UN RÉSISTANT : ALEXANDRE PICHENAUD

Le 8 mai dernier, le Conseil Municipal invitait l'ensemble des Aixois à commémorer le 74^{ème} anniversaire de la victoire de la seconde guerre mondiale. Cette année, cette commémoration a revêtu un caractère particulier puisqu'à l'issue s'est déroulée la cérémonie d'inauguration de la plaque de rue commémorative en hommage à Alexandre PICHENAUD. C'est en présence d'élus, des Associations de Déportés, Résistants et d'Anciens Combattants mais également de la famille d'Alexandre PICHENAUD que la plaque a été dévoilée.

Rappelons qu'en avril 1944, Alexandre PICHENAUD et ses parents, engagés dans la Résistance, ont été dénoncés puis déportés. Seul survivant, libéré en 1945, Alexandre PICHENAUD est décédé le 21 avril 1973, à Aix-sur-Vienne, à l'âge de 50 ans.



Actus citoyennes

Programme de la Journée Citoyenne



Rendez-vous
le 25 mai !

POUR LEUR 4^{ÈME} PARTICIPATION, LES COMITÉS DE QUARTIER ONT SOUHAITÉ ORGANISER LA JOURNÉE CITOYENNE AUTOUR DE LA CULTURE, DE LA LECTURE ET DU PATRIMOINE AU JARDIN D'INSPIRATION MÉDIÉVALE JEANNE D'ALBRET, LE SAMEDI 25 MAI 2019.

Faire découvrir les richesses du territoire au plus grand nombre et éveiller à la culture tout en proposant un moment convivial : voilà le credo !

Venez profiter du programme concocté par les instances citoyennes :

- **14h - 17h : animations.** Ambiance musicale avec « Les 3 bourdons », découverte de la boîte à livres avec le Lions Club, etc.

- **14h30 : conférence histoire et patrimoine.** Avec le Comité historique et culturel du Val de Vienne

- **15h30 : conte et musique.**

- **16h : goûter musical.** Avec des gâteaux préparés par les Comités de quartier et des boissons offertes par la Commune.

Afin de permettre au plus grand nombre d'assister à cet événement, la commune met à disposition son mini-bus pour véhiculer les personnes de 60 ans et plus ! Pour bénéficier de ce service, il suffit de vous inscrire en Mairie jusqu'au 23 mai (05 55 70 77 32). **Venez nombreux !**

Actus citoyennes

... Et de la Fête de la Musique

ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE FIXÉ À UNE DATE UNIQUE ET SYMBOLIQUE, LE 21 JUIN, JOUR DU SOLSTICE D'ÉTÉ, LA FÊTE DE LA MUSIQUE EST UNE MANIFESTATION GRATUITE ET OUVERTE À TOUS POUR CÉLÉBRER LA MUSIQUE EN TOUTE CONVIVIALITÉ !

Rendez-vous le vendredi 21 juin dès 18h sur l'esplanade Alexandre Pichenaud (à proximité de la Mairie) pour profiter des animations musicales proposées par l'Ecole de Musique, la chorale la Clé du Chant... et tous les amateurs qui veulent participer ! et dès 21h... place au karaoké proposé par les Amis du Temps de Vivre !



Késako ?

VIDÉO PROTECTION

Les termes de vidéo **protection** et de **vidéo surveillance** sont souvent confondus. Bien que dans les deux cas, il s'agisse d'un dispositif (caméras) destiné à assurer la protection des personnes et des biens, la vidéo surveillance consiste à surveiller des lieux publics ou privés alors que la vidéo protection relève uniquement du domaine public.

Enfin, la vidéo protection est soumise à une réglementation très stricte (autorisations, responsabilités, suivi et contrôle), alors que la vidéo surveillance peut être déployée après une simple déclaration à la CNIL (commission nationale informatique et libertés).

FESTHEA 2019 : 35^{ÈME} ÉDITION !

Festhea, c'est LE rendez-vous annuel national du théâtre amateur ! Temps de rencontres, de convivialité entre spectateurs, amateurs et professionnels du théâtre, c'est aussi un temps de challenge où chaque compagnie doit faire preuve de talent, d'énergie et d'exigence. Cette année, ce sont 4 compagnies Limousines qui tenteront de gagner leur entrée pour la finale, au mois d'octobre prochain, à Saint-Cyr-sur-Loire. Rendez-vous les 31 mai, 1^{er} et 2 juin, au Centre Culturel Jacques Prévert pour venir les soutenir et les applaudir ! Retrouvez le programme sur le site la Mairie, rubrique « culture, sport et loisirs ».

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : PENSEZ-Y !

A l'approche de la saison estivale, quelques précautions sont à prendre notamment si vous partez en vacances plusieurs jours. Avant le départ, vous pouvez signaler votre absence à la Gendarmerie Nationale. Ce service public gratuit est mené par la brigade d'Aixe-sur-Vienne et permet une surveillance active de votre logement lors de patrouilles, de nuit comme de jour, la semaine et le week-end. Pour en bénéficier, il suffit de signaler votre absence à la gendarmerie avant votre départ, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, et de remplir un formulaire de demande individuelle, préalablement téléchargé (sur le site service-public.fr) ou fourni sur place.

LES DÉPÔTS SAUVAGES

Ils apparaissent ici ou là, au détour d'un chemin, au fond d'un bois... ils polluent notre environnement et surtout ils sont totalement interdits ! Agissons en citoyen avec une pensée pour la préservation de notre planète... 2 déchèteries sont à disposition des Aixois à St Martin-le-Vieux et Bosmie l'Aiguille. + d'info sur les horaires de ces équipements communautaires : <http://valdevienne.fr/environnement/decheteries>

Agenda

Du 24 au soir au 26 mai | Fête foraine

Infos : Comité des fêtes : 06 09 39 02 98

25 mai | Journée Citoyenne - Programme en page 3

31 mai, 1^{er} et 2 juin | FESTHEA - Toutes les informations sur le site internet de la Mairie

7 juin | 20h30 | Tous au cinéma ! « Moi, Moche et Méchant 3 ! » - Film d'animation - A partir de 6 ans - Tarifs 1€ - Renseignements : 05 55 70 77 00

11 juin | 18h-20h | Apéro-débat : le divertissement numérique, consommation et enjeux - l'iD, tiers-lieu municipal - Tarif : 1€ avec 1 boisson offerte - Inscriptions obligatoires sur lidaixe.fr ou 06 73 67 23 47

14 juin | 17h45 | Fête des écoles R. Doisneau et G-E. Clancier - Rendez-vous dans la cour de l'école élémentaire

15 juin | 20h30 | Concert de « Quintettes avec Alto » par le Quatuor de Limoges - Chapelle Notre-Dame d'Arliquet - Tarifs 8€/5€/3€ - Réservations : 05 55 70 77 00

20 juin | 19h30 | Conseil Municipal Salle du Jumelage

21 juin | 18h | Fête de la musique Programme en page 3

4 juillet | 19h30 | Conseil Municipal Salle du Jumelage

13 juillet | 20h | Fête des Grèves - Programme disponible en juin

■ Évènements Mairie & démocratie locale

Programme complet : www.mairie-aixesurviennne.fr Rubrique : [Culture, sport et loisirs](#)

Travaux prévisionnels

RÉFECTION DES SOLS INTÉRIEURS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Ce sont les entreprises ONET Technologies et Sols Boutic qui ont été retenues pour réaliser cette opération pendant les vacances d'été. L'une procédera aux opérations de désamiantage et l'autre assurera la pose d'un nouveau revêtement de sol des espaces communs et de la salle restauration. Les services techniques de la mairie procéderont à des travaux de peinture des portes manteaux et des coffres.

CRÉATION D'UN PRÉAU À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La nouvelle entrée de l'école élémentaire située esplanade Alexandre PICHENAUD, est opérationnelle depuis le 29 avril et semble apporter satisfaction aux différents usagers. Prochaine étape, la construction d'un préau pour abriter élèves, parents et enseignants des intempéries. Ce projet a été confié au cabinet d'architecture SPIRALE et devrait débiter au cours de l'année 2019.

INSTALLATION DE FILETS DE PROTECTION AU VESTIGES DU CHÂTEAU DES VICOMTES DE LIMOGES

Il s'agit de sécuriser la partie de l'édifice située rue Jeanne d'Albret face à l'usine Imerys. Les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle-Aquitaine, site de Limoges, ont donné leur accord afin que l'entreprise Althésis pose des filets métalliques de protection sur les zones instables. Cette opération devrait intervenir dans les semaines à venir.

La Mairie et vous

Mairie d'Aixe-sur-Vienne
44 avenue du Président Wilson
87700 AIXE-SUR-VIENNE
Tél. : 05 55 70 77 00
Fax. : 05 55 70 43 00
www.mairie-aixesurviennne.fr

• Lundi au jeudi :
8h30-12h30 et 13h30-17h30.
Vendredi :
8h30-12h30 et 13h30-16h30.
Permanence état-civil et rendez-vous avec le Maire : samedi 9h-12h.

• En cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie, et pour tout problème relevant de la sécurité publique, la Municipalité se tient à votre disposition grâce à son service d'astreinte composé d'un élu et d'un agent.

Élu d'astreinte : 06 73 67 23 51

Agent d'astreinte : 06 73 67 23 54

Pour retrouver en ligne toutes ces infos, flashez-moi



• Point bibliothèque :

Lundi : 16h45 - 18h
Mardi : 16h45 - 18h
Mercredi : 9h30 - 12h et 15h - 18h
Jeudi : 16h45 - 18h
Vendredi : 9h30 - 12h et 16h45 - 18h
Samedi : 9h30 - 12h
Horaires modifiés pendant les vacances scolaires - une boîte « retour » est à votre disposition dans le hall de l'iD / point bibliothèque plus d'info :
www.mairie-aixesurviennne.fr

• **Gendarmerie** : 05 55 70 13 58

LES TITRES D'IDENTITÉ AUTORISÉS POUR VOTER

Conformément à l'arrêté du 16 novembre 2018 pris en application des articles R.5, R.6 et R.60 du code électoral, les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité au moment du vote, sont les suivants :

- Carte Nationale d'Identité et Passeport
- Carte vitale avec photographie
- Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union Européenne »*

Retrouvez les autres titres valables sur le site : www.mairie-aixesurviennne.fr/actualites/quels-sont-les-titres-didentite-autorises-pour-voter

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans.

* le permis sécurisé n'étant généralisé qu'en janvier 2023, le permis carton est accepté jusqu'à cette date.

Directeur de la publication :

Claude MONTIBUS

Equipe rédactionnelle :

Majorité municipale

Crédit photos : Mairie d'Aixe-sur-Vienne

Réalisation graphique : Proximit Digital

Impression : Icomia

Papier recyclé

Distribution : Mairie d'Aixe-sur-Vienne